

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Kiehn, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; CL. Grosgrain, arch.; E. Martin, arch.
J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouge, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel, J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

Vocal
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 23.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.80		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 11 57 75, Lausanne

Adressez toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 320.—
1/2 » » 165.—
1/4 » » 85.—
1/8 » » 42.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Concours de projets pour la construction d'une salle de manifestations et d'un théâtre à Neuchâtel.
Actualité industrielle (22). — Bibliographie. — Carnet des concours.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.
Supplément: « Bulletin S.I.A. » n° 32.

CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MANIFESTATIONS ET D'UN THÉÂTRE A NEUCHÂTEL

Extraits du règlement

PALMA, Syndicat d'initiative pour la construction d'un Palais des manifestations, œuvre un concours de projets pour la construction d'un édifice destiné à abriter des congrès et un théâtre.

Neuchâtel et sa région, dont le rayonnement culturel, économique et touristique ne cesse de croître, ne possèdent pas de grande salle moderne permettant d'organiser des congrès d'une certaine importance, salle qui pourrait ainsi favoriser le développement de l'activité des sociétés de la ville. Son théâtre de 554 places, construit il y a bientôt deux cents ans, ne répond plus aux exigences de l'époque. Installée dans un bâtiment vétuste, la salle, de faible contenance, ne permet pas l'organisation rentable de représentations. Enfin, il n'est pas négligeable non plus de doter le complexe d'un restaurant et d'un bar-dancing susceptibles de constituer un attrait pour le touriste.

Le concours est soumis aux principes de la SIA et de la FAS pour les concours d'architecture, normes n° 152 (1960).

Peuvent participer à ce concours tous les architectes suisses inscrites au registre suisse des architectes ou au registre neuchâtelois, ainsi que les architectes neuchâtelois domiciliés à l'étranger.

Le maître de l'ouvrage pourra éventuellement imposer à l'attributaire du projet recommandé par le jury de s'associer à un architecte de la Ville de Neuchâtel pour l'exécution des travaux.

Extraits du programme

Théâtre pour représentations théâtrales, dramatiques ou lyriques, chorégraphiques et concerts de 900 à 1000 places.

Entrée: Administration: 2 bureaux, 1 caisse avec deux guichets; vestiaires; W.-C. et toilettes; vitrines d'exposition.

Foyer: Un foyer si possible en liaison avec la salle de manifestations. Vitrines d'exposition.

Plage de scène, 450 m². Soit: surface de jeu (env. 100 m²), dégagements latéraux, arrière-scène, services de scène, deux loges individuelles, foyer des machinistes et pompiers pour 15 personnes. L'étage de scène devra être accessible par camions directement de l'extérieur.

Annexes: 1 foyer d'artistes de 50 m²; 4 loges de 12 acteurs chacune; 1 cabine pour la projection de films 35 mm, équipée pour la transmission de spectacles ou de concerts radiotélévisés. Installations pour la traduction simultanée. W.-C., douches, pour musiciens et acteurs.

Salle de manifestations: Une grande salle avec séparations pour les congrès (450 personnes). Petite scène, 4 petites salles de 20 m² chacune, pouvant éventuellement former un ou des groupes, au moyen de parois mobiles. L'entrée de la salle de manifestations pourrait être commune avec celle du théâtre.

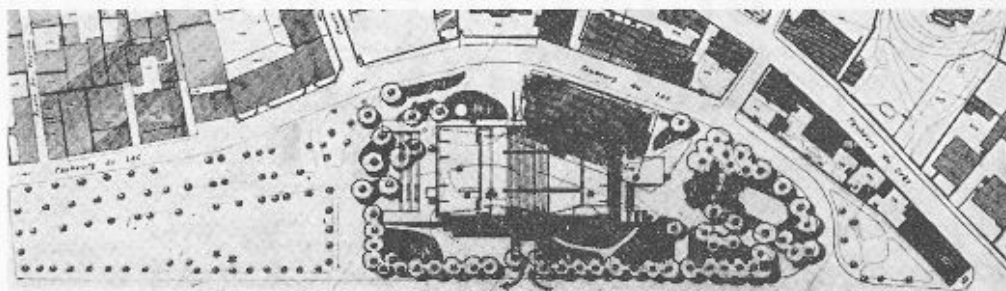
Suite page 16

CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

1er prix, projet « La Barque », M. Pierre Zoelly, architecte AIA/SIA, à Zurich

Situation.

Echelle env. 1 : 3000.



Critique du jury

Cube rectifié : 38 774 m³.

La caractéristique de ce projet se trouve dans le groupement des différents éléments du programme en un volume minimum. Le bâtiment, d'une structure compacte, est bien placé entre les immeubles avoisinants et se situe au centre du jardin.

La salle de théâtre est bien liée à la salle de manifestations ; celle-ci peut être utilisée comme agrandissement du foyer, ce dernier étant trop petit en cas d'utilisation simultanée des deux salles.

Le plan très simple et dégagé de la salle de théâtre, scène et arrière-scène, laisse entrevoir une utilisation particulièrement variée de cet ensemble. Une coupe intéressante et très poussée fait voir une liaison complète entre spectateurs et acteurs. La longueur de la salle n'est pas tout à fait en rapport avec sa largeur et l'on souhaiterait pouvoir gagner en profondeur. Une deuxième galerie est à déconseiller. L'arrière-scène, bien étudiée, est largement conçue. L'absence de locaux, de part et d'autre de la salle de théâtre, implique une étude sérieuse des isolations phoniques au droit des murs extérieurs.

Ce complexe se prête à de multiples emplois sans transformation de machineries compliquées et coûteuses.

L'ouverture de l'arrière-scène sur le parc est intéressante, mais problématique en regard du bruit de la circulation.

L'utilisation de la toiture serait intéressante pour diverses manifestations.

Au point de vue utilitaire, le projet est bien organisé. Le restaurant s'ouvre vers l'ouest et se situe logiquement près de l'entrée principale. On regrette que la cuisine et le restaurant ne soient pas au même niveau. L'accès en sous-sol pour les voitures et les livraisons coupe la continuité du parc.

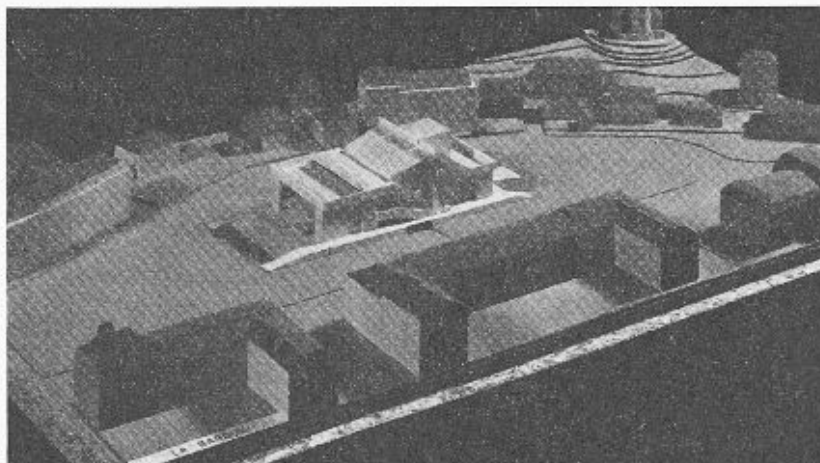
La solution proposée pour la division de la salle de manifestations n'est réalisable, à cause des galeries, qu'avec des moyens trop compliqués. En outre, les toilettes du théâtre au 1^{er} étage ne sont accessibles que par les galeries nord et sud de la salle de manifestations.

La liaison pour le service entre l'office de la cuisine et la salle de manifestations n'est pas résolue.

Le dancing, situé à l'entresol, est trop petit et n'a pas une forme particulièrement séduisante.

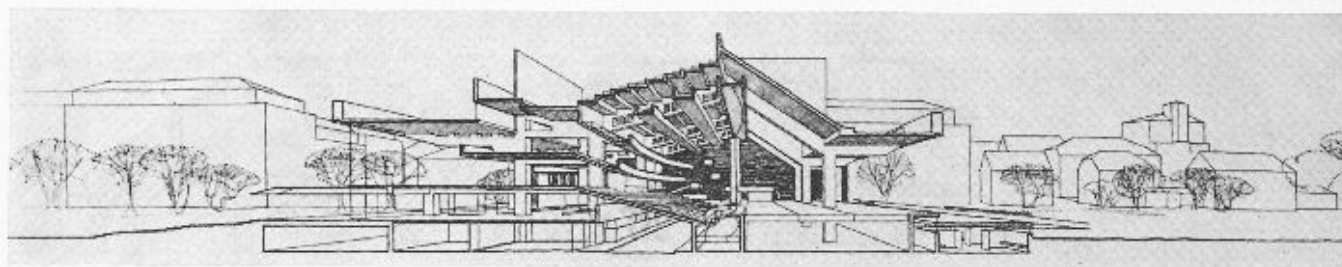
Le concurrent a réussi à trouver une liaison entre le problème fonctionnel et celui des éléments de structure proprement dits. Cette unité se répercute sur la qualité plastique et architecturale de l'ensemble. Le projet a des éléments simples, sans compléments décoratifs inutiles, mais l'apparence est d'une certaine rigidité.

Il est intéressant au point de vue de la construction et de l'exploitation.

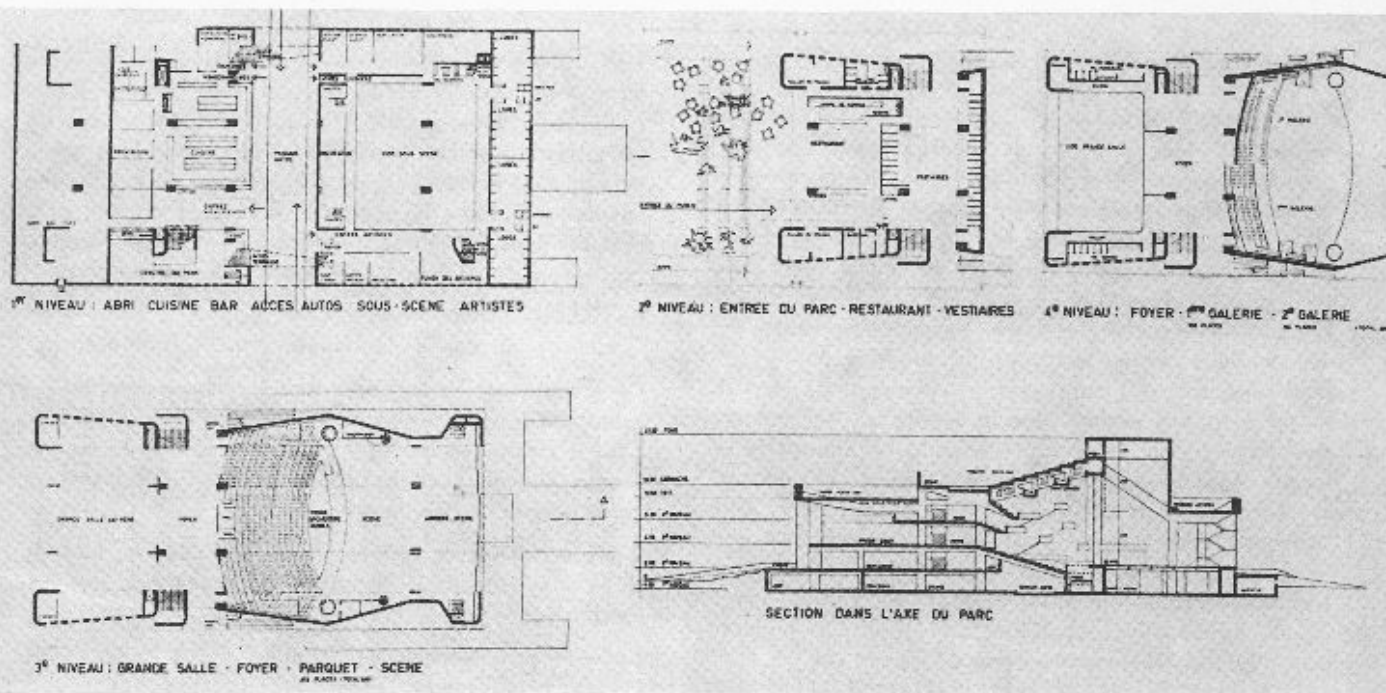


Vue de la maquette.

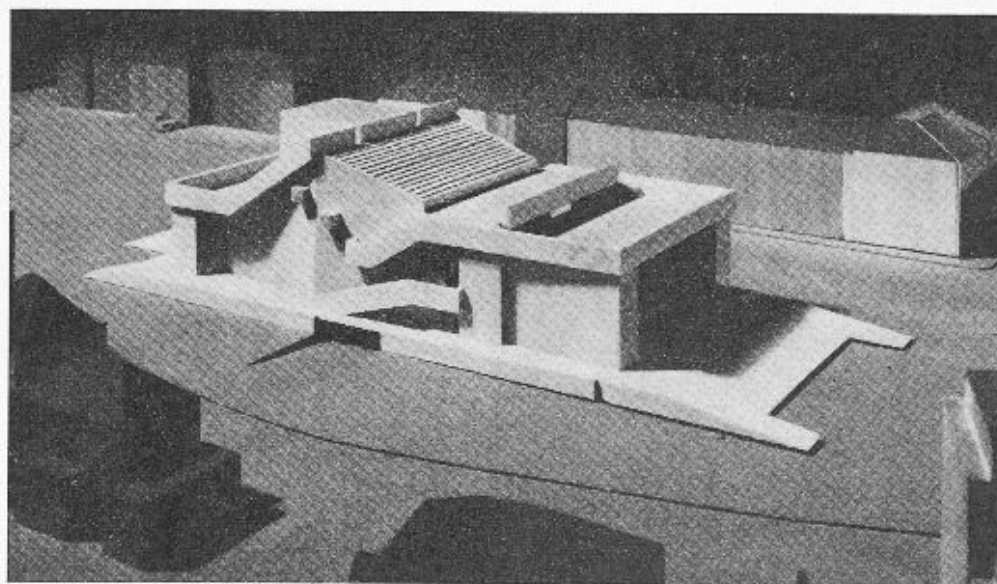
CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL



Coupe perspective.



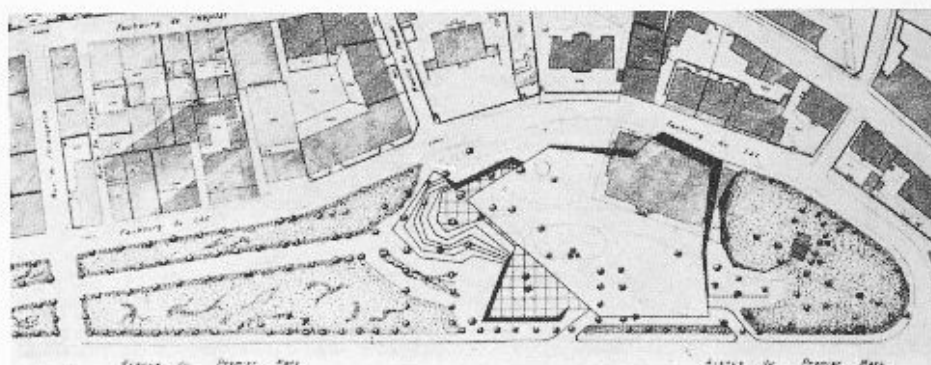
Plans généraux et coupe. Echelle 1 : 1000.



Vue de la maquette.

CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

2e prix, projet « Brigitte », MM. Ellenberger, Gerber et Gindre, architectes SIA, Genève-Paris



Situation. Echelle 1 : 3000.

Critique du jury

Cube rectifié : 52 471 m³.

Ce projet, très sensible et méditerranéen d'esprit, groupe sous une seule structure et sur un parterre et un étage tous les éléments demandés au programme. Mais il faut constater que l'occupation au sol de ce projet est trop importante et de ce fait il touche de trop près les deux rues.

L'organisation générale simple et généreuse dans ses dégagements permet beaucoup de souplesse pour satisfaire aux diverses manifestations demandées, mais le projet n'est pas poussé dans le détail.

Les entrées et le foyer sont communs aux principaux locaux, ce qui simplifie les services généraux (toilettes, vestiaires, etc.). Il manque la caisse. Les vestiaires sont trop petits. Les sorties de secours manquent ainsi que les accès latéraux et supérieurs. L'installation pour traductions simultanées fait défaut. Le volume foyer et salle au même niveau donne la possibilité de pouvoir organiser des réceptions de grande envergure.

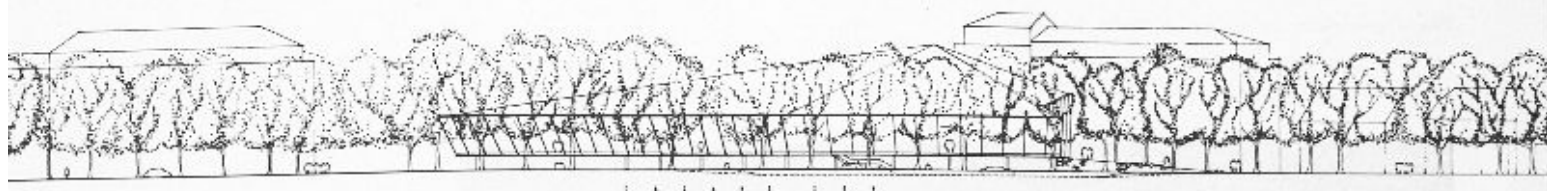
Les différentes possibilités d'utilisation de la salle en fonction de la scène doivent faire l'objet d'une proposition plus précise. La distance du rideau au fond mezzanine est trop grande. Les seuls deux accès prévus sont insuffisants et d'autre part le mezzanine encombre sur une forte partie le foyer. Pour la scène, le point haut devrait se trouver au lointain du plateau. Si l'emplacement de la salle est bon, sa subdivision n'est pas étudiée.

Locaux pour cuisine schématiquement indiqués.

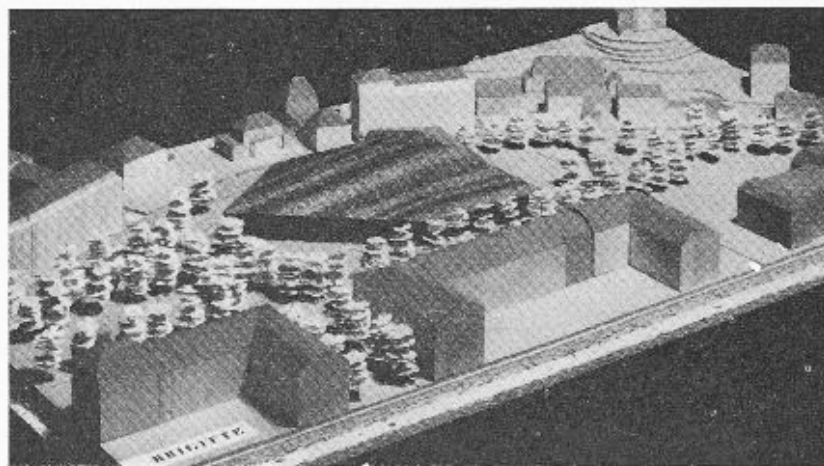
Cette composition de faible hauteur laisse dominer les grands arbres du jardin et de ce fait s'intègre au site. Sauf le théâtre et les services généraux, tous les autres locaux vivent avec le jardin grâce à l'architecture transparente de ses façades d'entrée.

Cette architecture, très calme dans ses lignes, découle de la simplicité de la structure qui devrait être cependant précisée.

Cube moyen, construction simple.

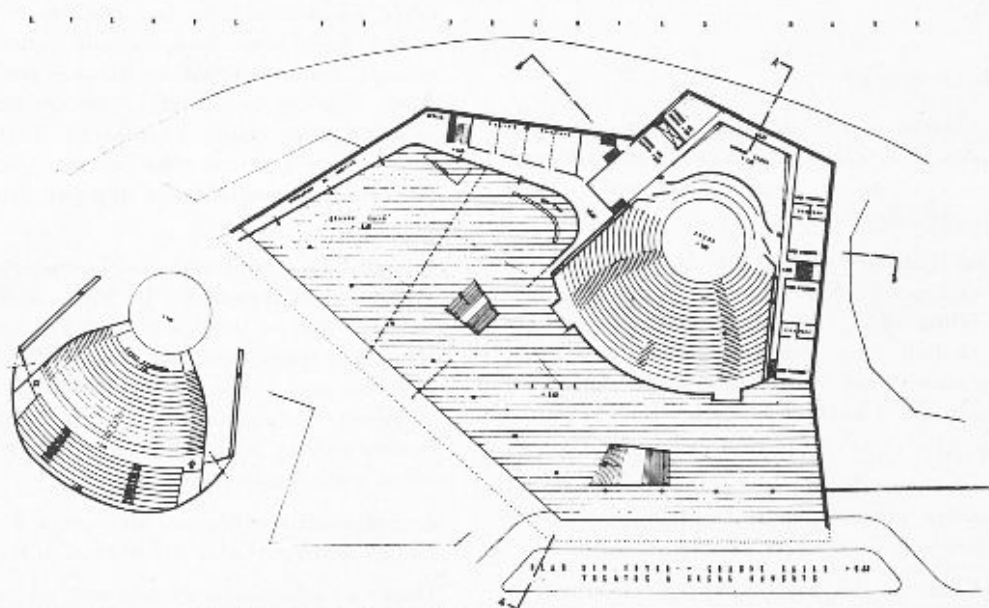
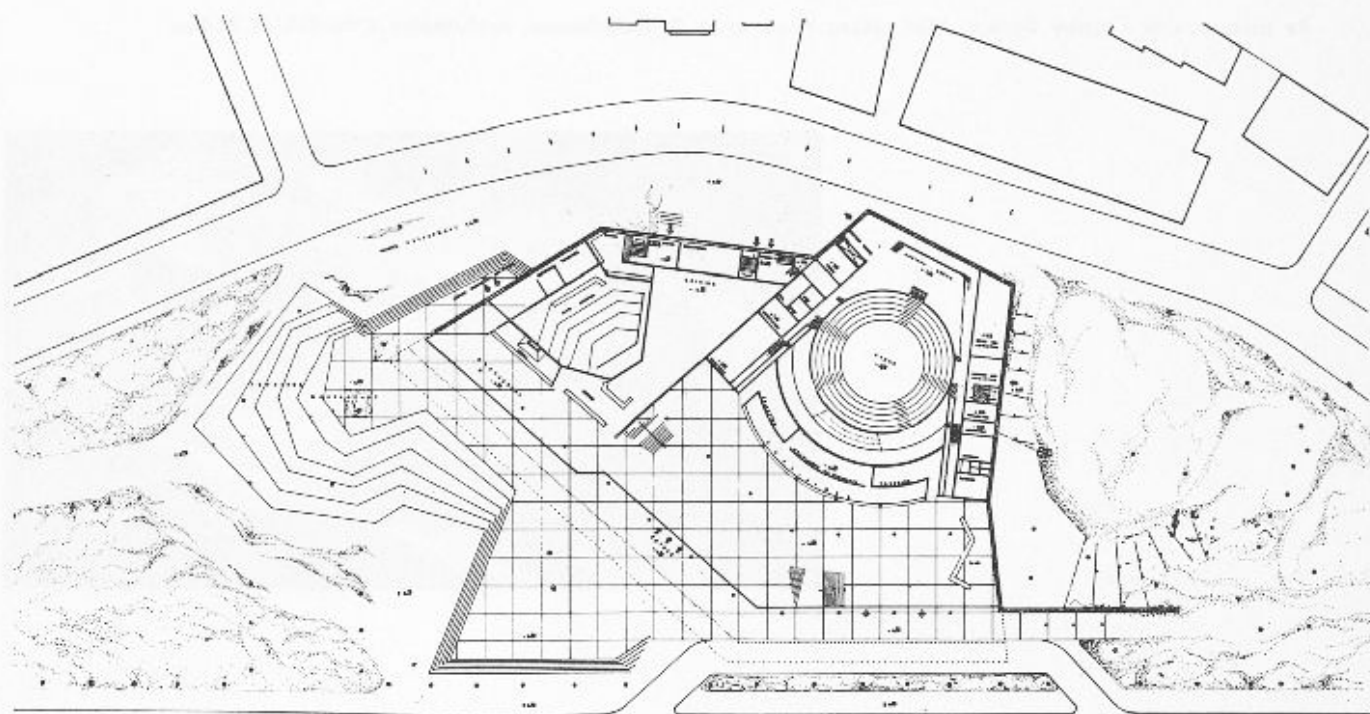


Façade sud.

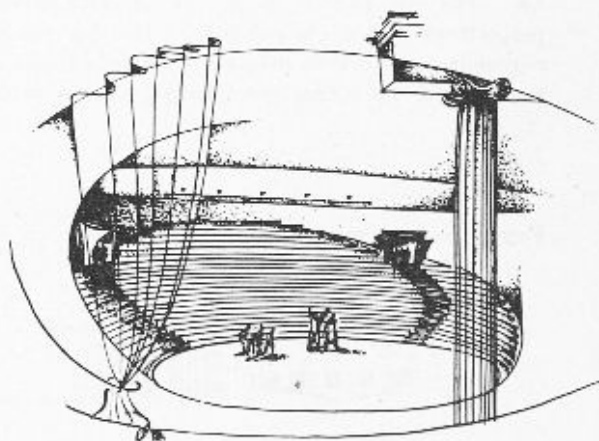
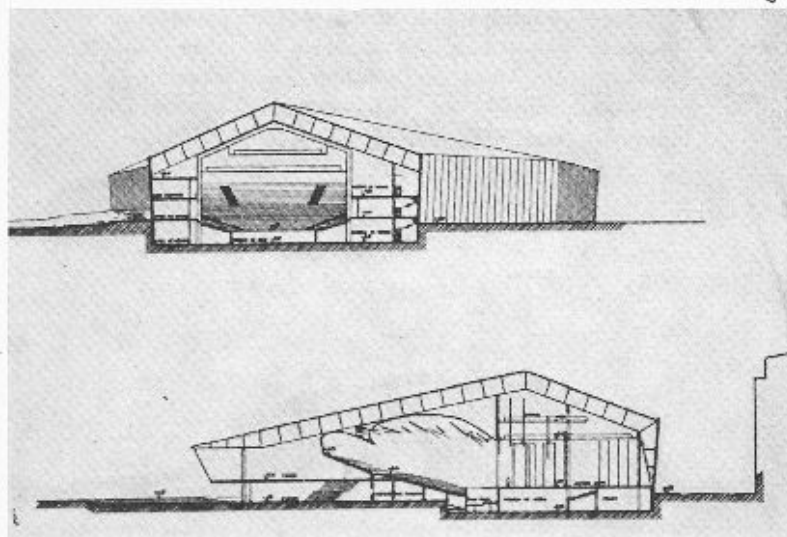


Vue de la maquette.

CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

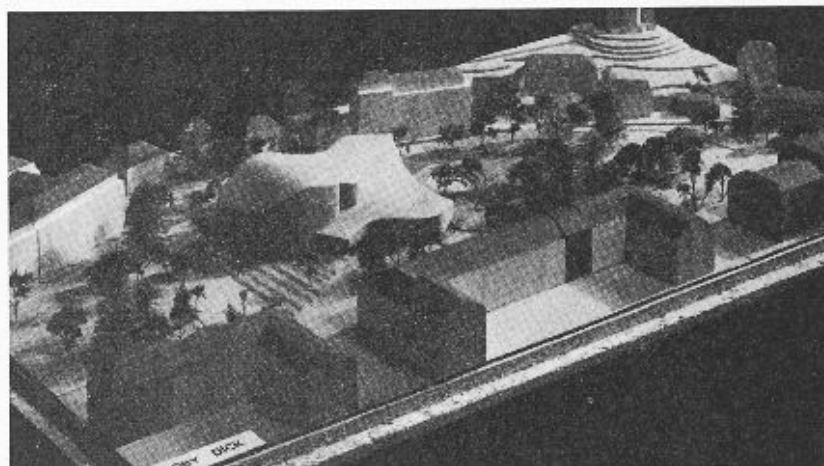


Plans rez et étage.
Ech. env. 1 : 1000.



CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

3e prix, projet « Moby Dick », MM. Marc Funk et H. U. Fuhrmann, architectes ETH/SIA, à Baden



Vue de la maquette.

Critique du jury

Cube rectifié : 36 000 m³.

La disposition générale est particulièrement organique et d'une souplesse qui permet de développer les locaux annexes sans difficulté et sans toucher au système prévu pour les grandes salles.

L'entrée se fait pour les piétons par la promenade et pour les voitures par l'avenue du 1^{er}-Mars. Entrées de service côté faubourg du Lac. Le public est accueilli dans un grand hall avec vestiaires bien développés, mais l'emplacement des caisses n'est pas très bien choisi, un peu étroit et barrant l'entrée des piétons.

L'évacuation du public en cas de danger n'est pas résolue. En revanche, la grande salle du théâtre est d'un aspect assez plaisant, mais la distance entre le rideau de scène et le fond de la salle est exagérée.

Il manque les cabines de projections et de traductions simultanées. L'éclairage de scène n'est pas résolu par en haut.

La scène est prévue pour des transformations qui permettent quatre possibilités selon les besoins du régisseur, ainsi que le proposent les indications portées sur le plan. La scène, assez haute, avec arrière-scène,

deux scènes latérales et tous les locaux annexes, est reliée au faubourg du Lac par une rampe éloignée de la rue. Le volume de scène mis à disposition est intéressant, mais les détails techniques seraient à réétudier. Ainsi, le point le plus élevé des cintres ne devrait pas se trouver au centre du plateau. Certains services de scène et les loges ne sont pas au même niveau que le plateau et n'y sont reliés que par un escalier en colimaçon.

La salle des manifestations, accessible par le foyer du théâtre, de l'avenue du 1^{er}-Mars, utilise le même hall d'entrée que le théâtre et le foyer au 1^{er} étage, sans toucher le théâtre de trop près. Cette salle est combinée avec un grand office qui communique avec la cuisine et touche au restaurant. Il serait souhaitable que la cuisine soit au même niveau que le restaurant. Petite scène assez large et profonde.

Le restaurant extérieur, au niveau du foyer, s'étale à l'angle sud-est. Cette orientation n'est pas admissible.

Quant à l'intégration dans le site, on peut constater que les formes souples, ondulantes et pas trop hautes de ce complexe s'accordent au caractère de la promenade. L'architecture, dans ses volumes assez développés et cependant variés, est intéressante. Les élévations indiquent une architecture sensible.

Le cube est modeste.

Façades est et nord.



CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

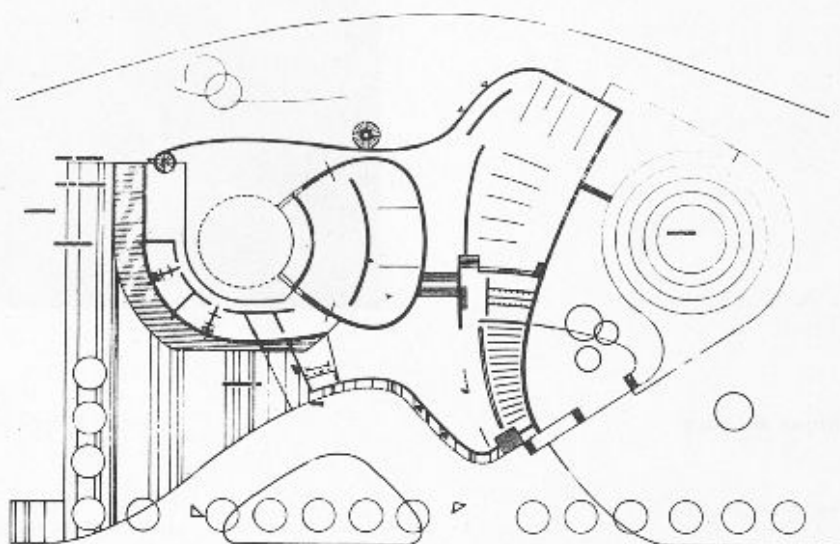


EINBAUESSADE



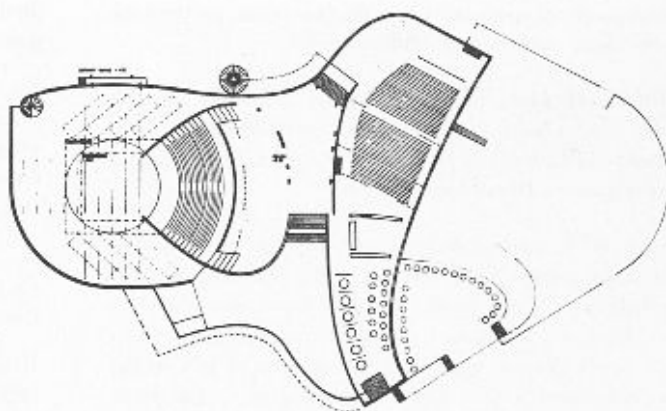
PASSAGE AVENUE DU PREMIER MARS

Façades ouest et sud.



Plan rez. Echelle 1 : 1000.

EINGANGSGESCHOSS

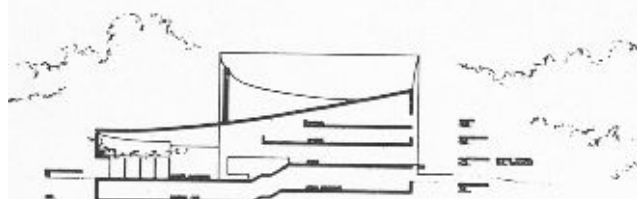


Plans des étages.



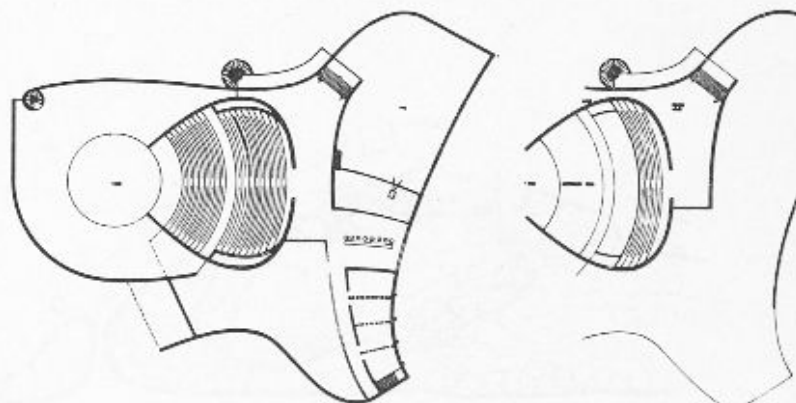
LÄNGSSCHNITT

Coupe en long. Echelle 1 : 1000.



QUERSCHNITT

Coupe transversale.



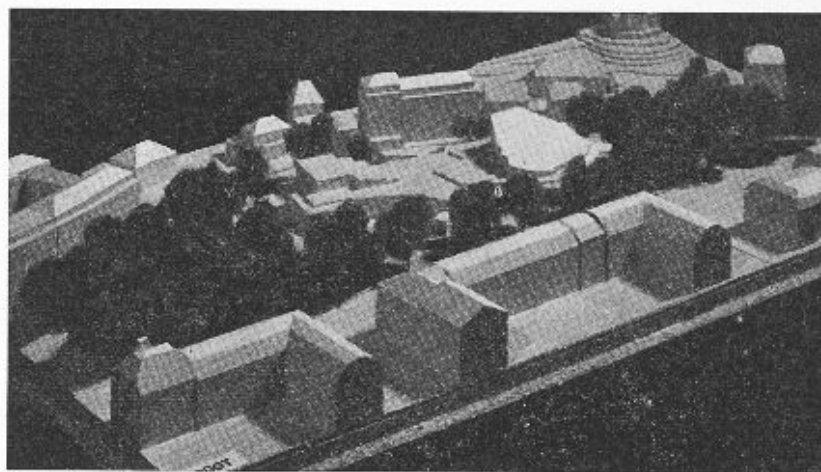
OBERGESCHOSS

GALERIE

CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

4e prix, projet « Godot », M. Dolf Schnebli, architecte SIA, à Agno

Vue de la maquette.



Critique du jury

Cube rectifié : 38 957 m³.

Les volumes bas et composés avec souplesse sont bien implantés dans le terrain et relativement éloignés de l'avenue du 1^{er}-Mars. Les différents volumes intérieurs sont logiquement placés. Les entrées pour piétons et véhicules sont nettement différenciées.

La salle de théâtre, large de forme, est bien dimensionnée. Les places prévues en amphithéâtre sont clairement indiquées, divisées en secteurs bien conçus et pourvus des entrées nécessaires.

La scène et le proscenium avec la fosse d'orchestre pénètrent judicieusement dans la salle. Les agrandissements latéraux sont bien conçus. Avec des moyens simples, l'auteur a réussi à trouver une mobilité d'expression assez grande entre le volume salle et le volume scène. Excellentes possibilités scéniques; l'arrière-

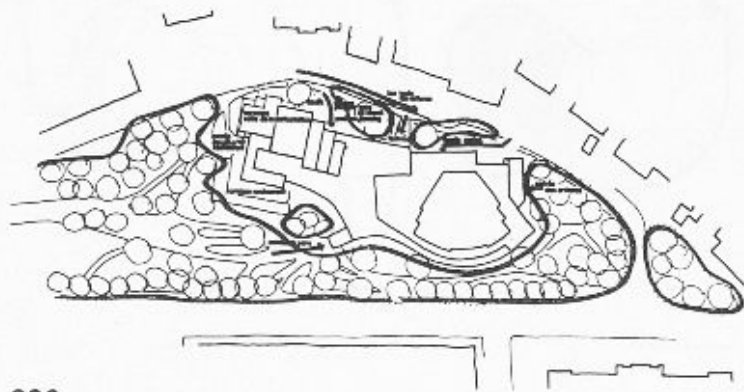
scène est très bien étudiée. Bon projet au point de vue théâtre.

Le hall et foyer, largement conçus, forment à des niveaux différents la liaison entre le théâtre et la salle de manifestations. Celle-ci est prévue sur un plan souple et peut être partagée d'une façon naturelle en plusieurs parties. Le restaurant est en bonne liaison avec le hall et le jardin; il communique avec la salle des manifestations par un escalier particulier.

En général, le projet est étudié avec soin. Certaines formes sont cependant encore trop peu définies; les plans ne donnent d'ailleurs pas de détails, en particulier dans le foyer, sur les solutions prévues pour résoudre le problème constructif. La surface au sol de ce projet est exagérée.

Le projet est intéressant au point de vue de l'exploitation.

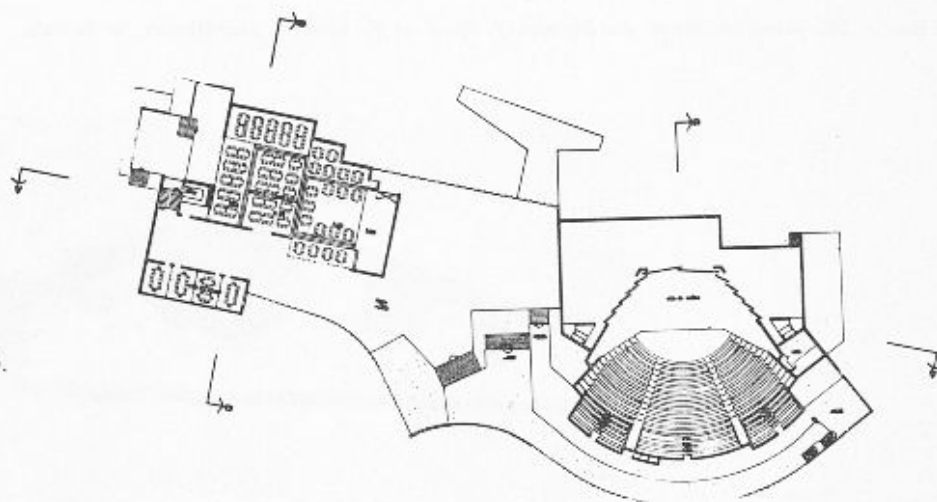
Il est regrettable que la clarté du plan s'exprime en façades par un mouvement incohérent des volumes.



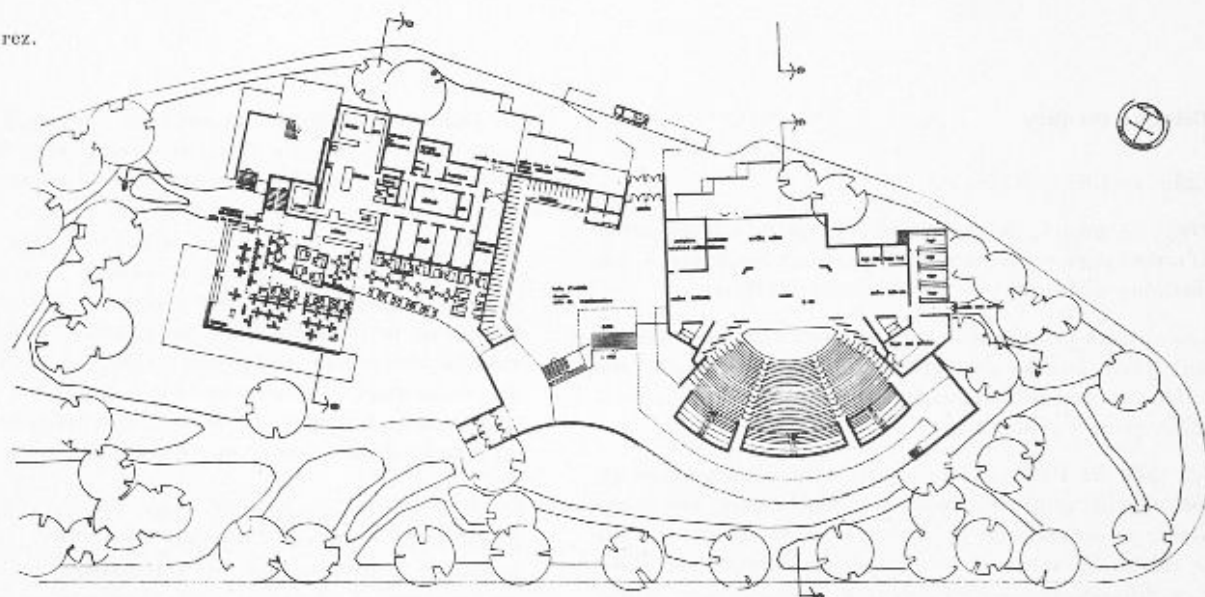
Façade ouest.

Situation. Echelle env. 1 : 3000.

CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL



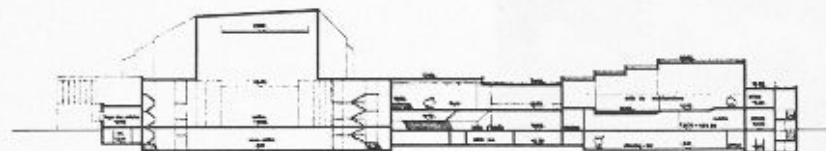
Plan de l'étage.
Ech. env. 1 : 1000.



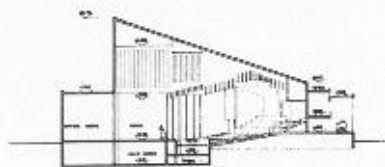
Plan du rez.



Façade sud.



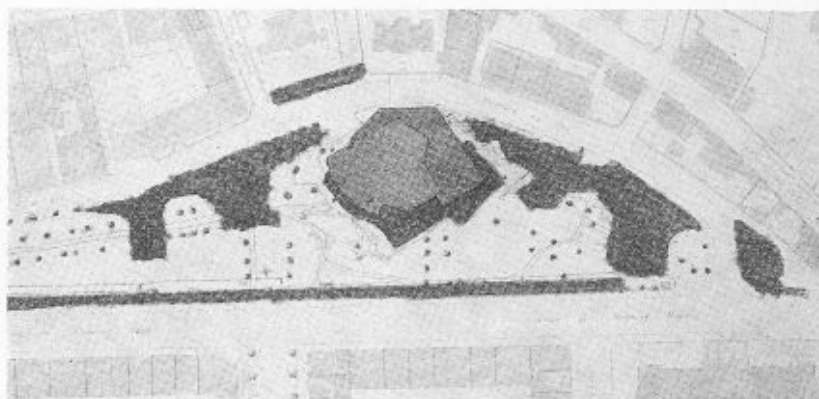
Coupes. Echelle 1 : 1000.



Façade nord.

CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

5e prix, projet « Rex », M. Joachim Naef, du Bureau J. Naef et E. Studer, architectes, à Zurich



Situation. Echelle env. 1 : 3000.

Critique du jury

Cube rectifié : 38 696 m³.

Dans ce projet, la continuité du jardin est respectée. D'autre part, ce volume compact est implanté à une distance suffisante de l'avenue du 1^{er}-Mars.

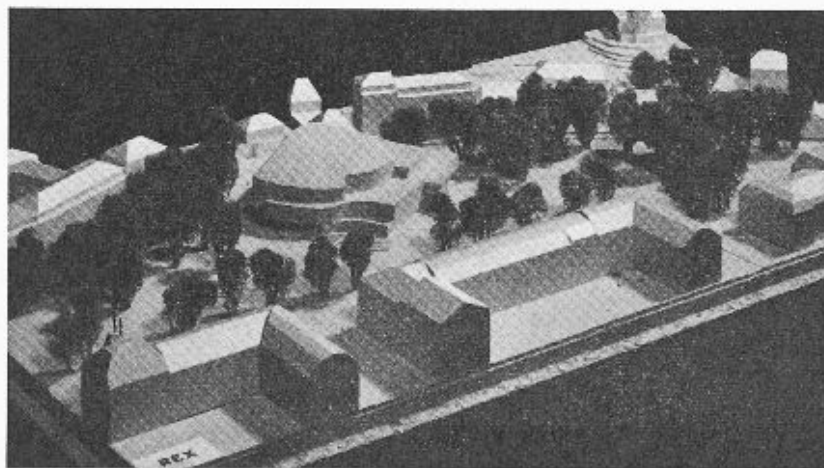
Les entrées principales et secondaires sont bien situées, soit pour l'accès des piétons, soit pour l'accès des véhicules. Les principaux locaux sont placés judicieusement pour l'exploitation.

La salle de théâtre, large et très bien proportionnée, est conçue pour que tous les spectateurs aient une vision excellente de la scène, mais la distance entre le rideau de scène et le fond de la salle est exagérée. Les différences de profondeur de la salle sont discutables. La salle est compartimentée, et le lieu géométrique qui réunit l'acteur à tout le public n'est pas réalisé. Quant aux services de scène, les loges sont insuffisantes et placées à un niveau trop élevé (il manque une loge individuelle). Les sorties de secours manquent également.

La salle de manifestations est bien conçue, à l'est du complexe. Elle est en relation directe avec le jardin. Elle est pourvue d'une scène bien dimensionnée et peut facilement être partagée par parois mobiles. L'ensemble de l'escalier liant le hall d'entrée au foyer donne un caractère de fête à ce volume ; cependant, le palier de répartition est trop étriqué et le foyer paraît être trop petit lorsque les deux salles sont utilisées simultanément. Le restaurant, avec ses petites salles de conférences, a beaucoup d'avantages au point de vue exploitation. Locaux de service (cuisine, etc.) trop largement dimensionnés sur deux étages.

Ce projet, très compact et dense avec ses différentes possibilités d'emploi, répond bien aux problèmes posés par le programme. On y remarque, en outre, de réelles qualités artistiques et plastiques. Cependant, la recherche des volumes, soit extérieurs, soit intérieurs (en particulier celui du hall), n'a pas encore abouti à une solution très convaincante.

Au point de vue construction et exploitation le projet est satisfaisant.



Vue de la maquette.

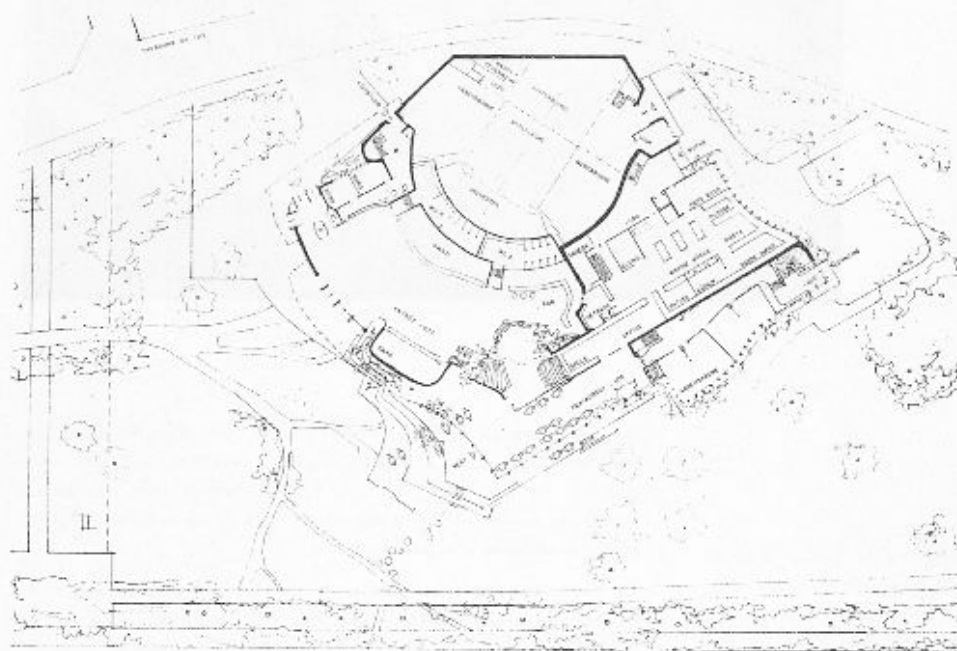
CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL



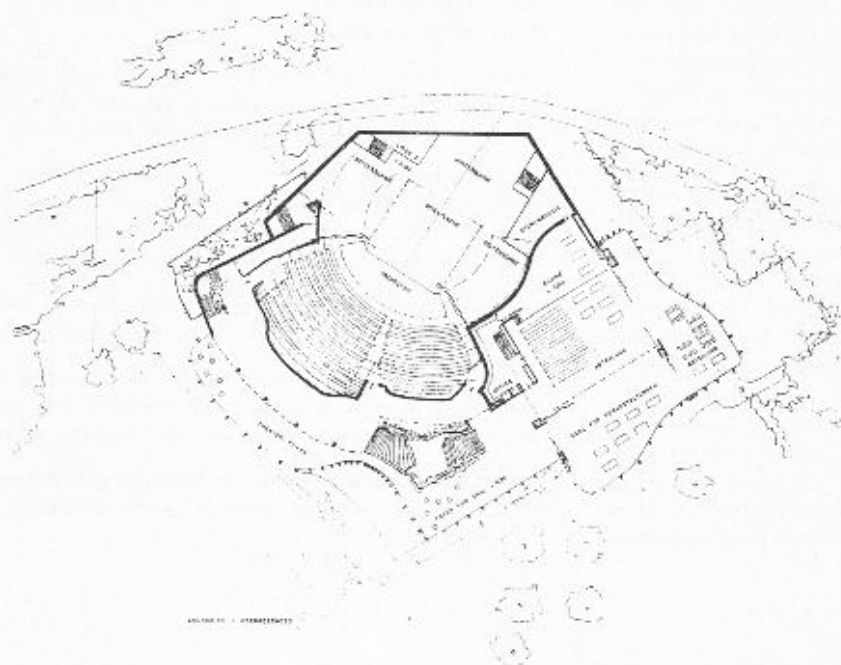
NORD - ÉLEVATION

EST - ÉLEVATION

Façades nord et est.

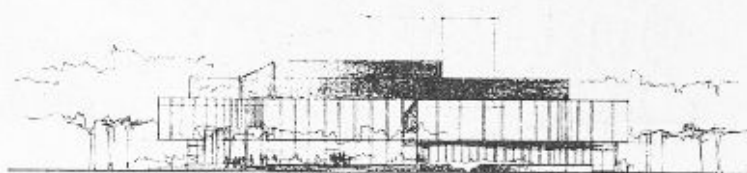
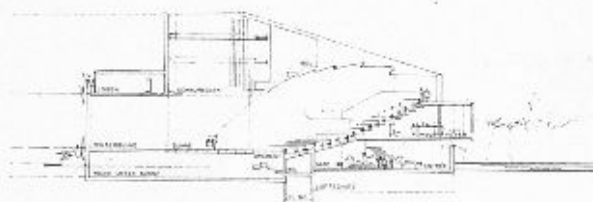


Plan rez-de-chaussée.
Echelle env. 1 : 1000.



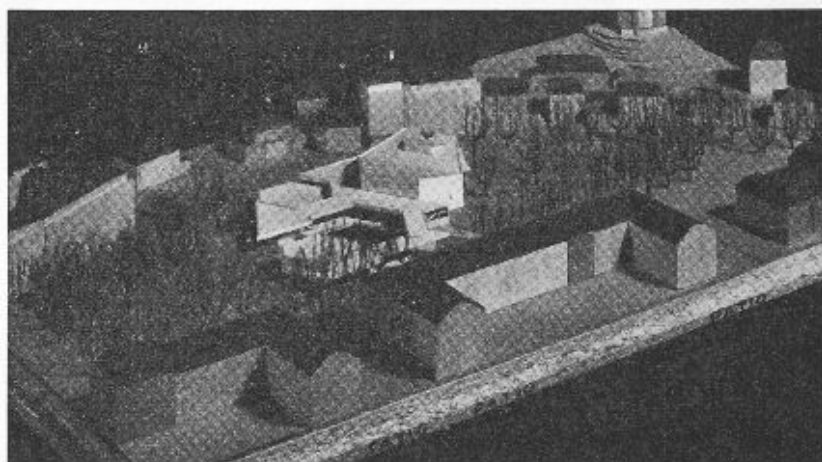
Plan de l'étage.

Façade sud.



SUD - ÉLEVATION

6e prix, projet « Patio », MM. Gérard Châtelain, François Martin et Jacques Olivet, architectes SIA, à Genève



Vue de la maquette de situation.

Critique du jury

Cube rectifié : 41 608 m³.

Ce projet se caractérise par la création d'un patio central situé 2,50 m en dessous du niveau de la route et accessible de la route et de la promenade par d'importants enmarchements. Sur ce patio, s'ouvrent l'entrée principale et commune pour le théâtre et la salle de manifestations, ainsi que l'entrée au tea-room et au restaurant. L'auteur marque sa volonté de fermer le plus possible les constructions côté rues et de reporter toute la vie de l'ensemble sur le patio. Tout le projet est conçu sur le principe de l'hexagone. A ce point de vue, la solution est heureusement conduite.

L'accès par voitures est déficient. Le hall d'entrée est étriqué et la disposition des locaux administratifs n'est pas bonne. Mauvaise visibilité d'une partie des places situées au parterre et à la galerie de part et d'autre de la scène. La disposition de la salle divise le public en trois parties, mais il serait essentiel que les spectateurs constituent un bloc homogène. La galerie face à la scène pourrait être encore mieux utilisée dans sa profondeur. Volume de la salle trop sommairement indiqué sur les plans et dans la perspective. L'entrée des artistes est mal placée, en mauvaise liaison avec les loges sises d'un seul côté et le foyer. Quant à la scène, les parties latérales sont trop étriquées et la scène se rétrécit, alors qu'elle devrait s'ouvrir. Celle-ci conviendrait pour un théâtre

de poche, mais est jugée nettement insuffisante pour un théâtre municipal. Les deux cages d'escaliers, à droite et à gauche du portique, donnent une solution trop rigide au cadre de scène et ne permettent pas l'utilisation différentielle souhaitée du plateau.

Le foyer est bien développé, mais il n'est en contact avec la salle de manifestations que par des escaliers.

L'éclairage naturel par le plafond de la salle de manifestations est discutable.

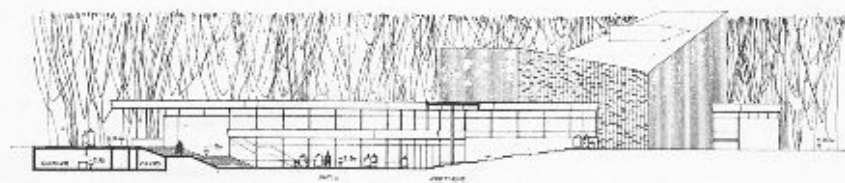
Le contact entre l'office du restaurant et la salle est possible, quoique trop éloigné, mais il est mauvais pour les petits banquets servis dans les divisions de ce dernier local.

Le restaurant est organisé sur trois niveaux reliés par des escaliers. Les locaux annexes au restaurant (cuisine, etc.) sont placés en sous-sol, partiellement enterrés sous la promenade et d'une hauteur nettement insuffisante.

Le dancing se trouve situé à l'étage et est entièrement borgne, ce qui n'est pas justifié par sa position privilégiée.

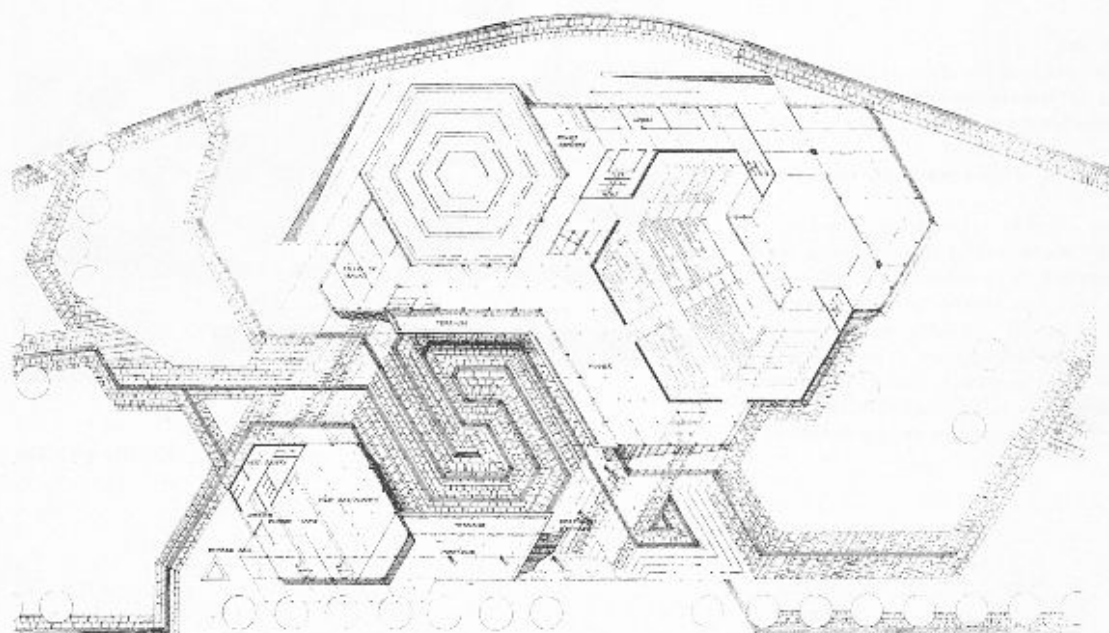
Cette solution originale a l'avantage de s'intégrer correctement dans le site et permet des volumes peu apparents. Principes constructifs corrects. Architecture sobre.

Projet relativement économique, mais qui pose des problèmes techniques de cuvelage pour la partie prévue à la cote — 5,75.



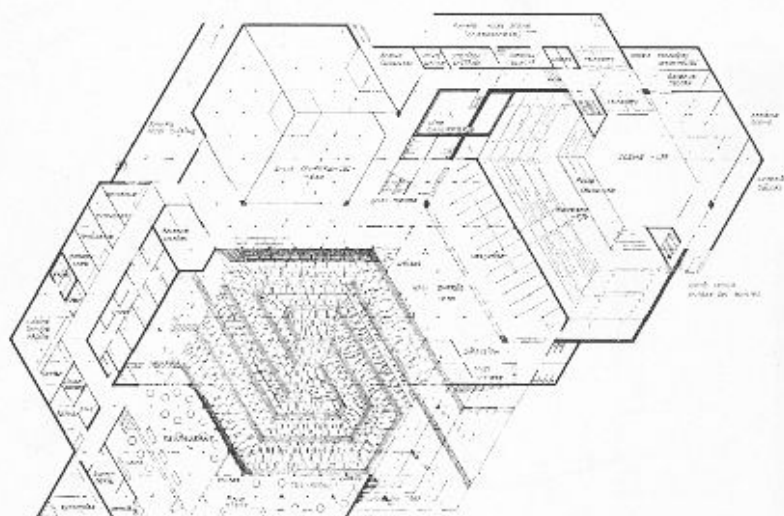
COUPE FAÇADE SUR PATIO

Coupe. Echelle 1 : 1000.



Plan du rez-de-chaussée.

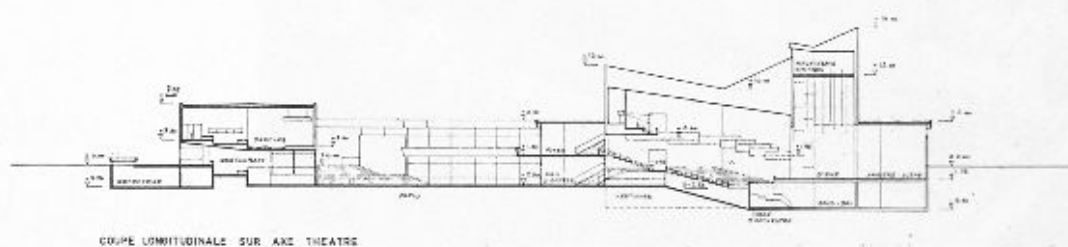
Echelle env. 1 : 1000.



Plan de l'étage.

Coupe.

Echelle 1 : 1000.



CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

1^{er} prix, projet « Trac », MM. François Cuénod, architecte EAUG/SIA, Robert Frei et Jakob Hunziker, architectes EPF/SIA, Genève. Collaborateur: M. Frédéric Tschumi, SIA, ingénieur de scène, Vevey.

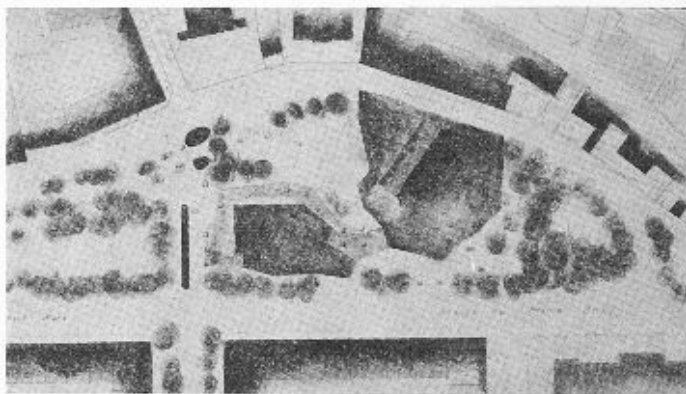
Critique du jury

Cube rectifié : 69 600 m³.

Projet d'une grande sensibilité dans l'expression de ses volumes, tant intérieurs qu'extérieurs, de ses façades et de son incorporation comme une grande rocaïlle dans le jardin.

Les entrées à voitures et à piétons sont judicieusement combinées.

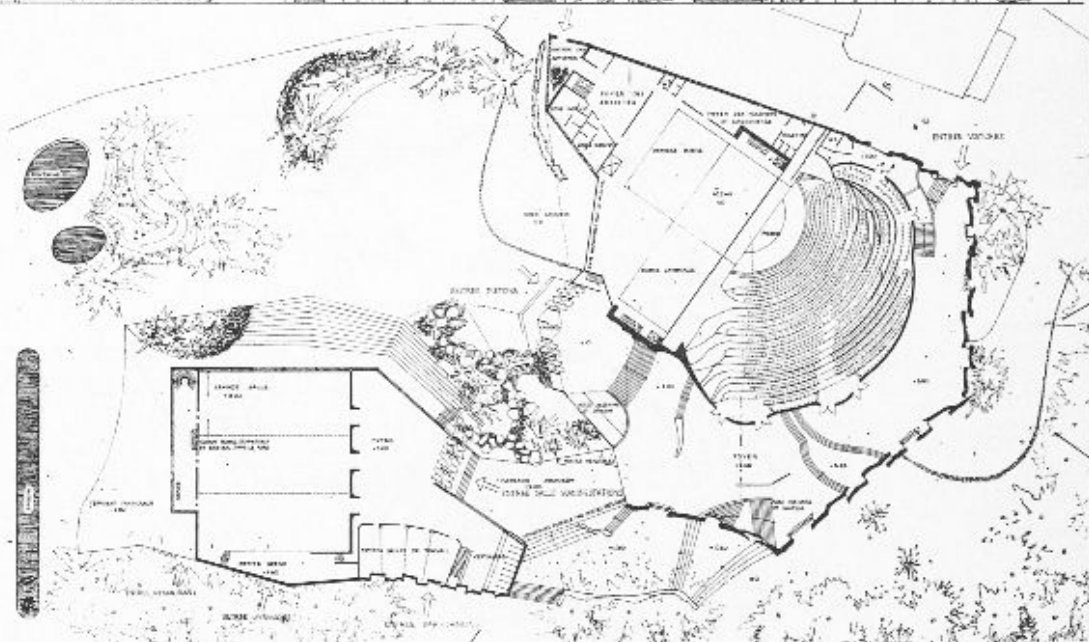
L'unité de composition entre la forme libre et asymétrique de la salle et de ses foyers et dégagements est digne d'intérêt. Le rapport de la scène à la salle est mauvais. L'auteur a créé une entrée spéciale pour la salle de manifestations ce qui devait impliquer une caisse et des vestiaires plus importants. D'autre part, la liaison avec le foyer n'est pas aisée. La liaison entre la salle de manifestations et le restaurant n'existe pas. Ce projet pose d'importants problèmes de construction et de réalisation.



Situation. Echelle 1 : 3000.

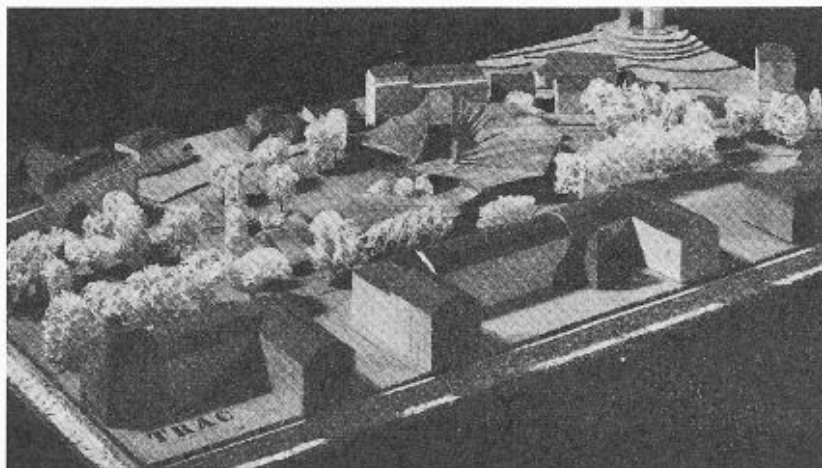


Façade sud.



Plan du rez.

Echelle env. 1 : 1000.



CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Achat: projet « Ombres », MM. Forderer, Otto et Zwimpfer, architectes, à Bâle

Critique du jury

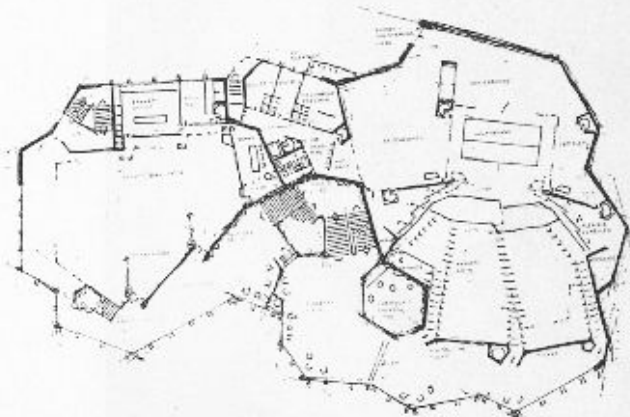
Cube rectifié: 47 100 m³.

Le complexe s'implante en bordure du faubourg du Lac laissant un dégagement important entre le bloc construit et l'avenue du 1^{er}-Mars, ce qui permet une liaison de verdure très souple avec l'est du jardin. Projet sensible dans ses formes.

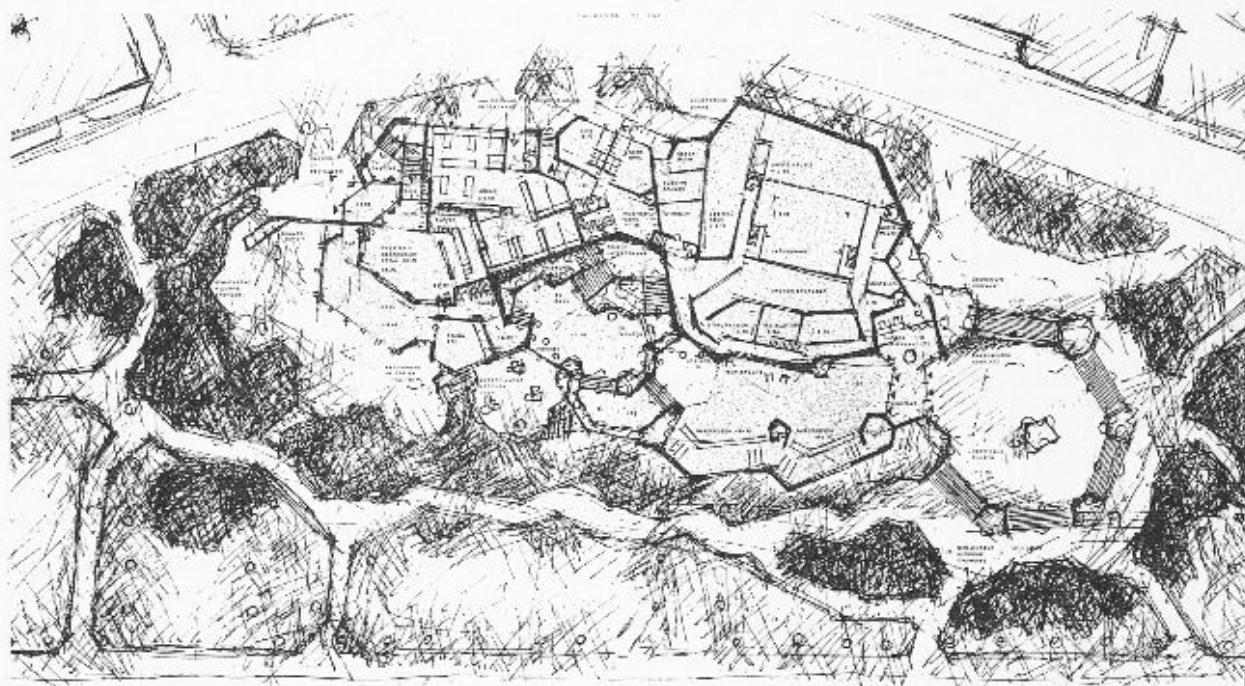
L'ambiance des volumes intérieurs présente un certain intérêt artistique. Mais par l'expression même de son plan, l'auteur propose un décor qui peut convenir à certaines pièces de théâtre et nullement à d'autres; solution fautive au point de vue lyrique.

Le volume général de cet ensemble paraît trop tourmenté. Il est difficile à apprécier sur le plan architectural du fait que les façades relèvent plus d'une présentation artistique que des précisions demandées à l'architecte.

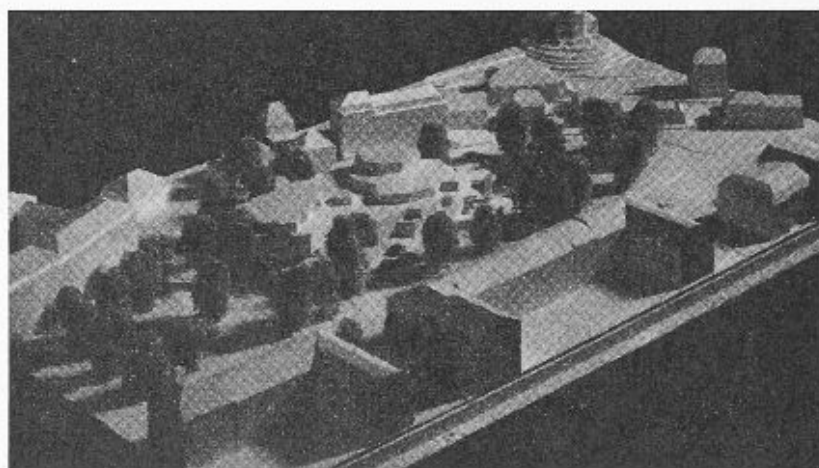
Le principe constructif sera vraisemblablement onéreux, vu la complexité du plan. Cube normal.



Plan de l'étage.



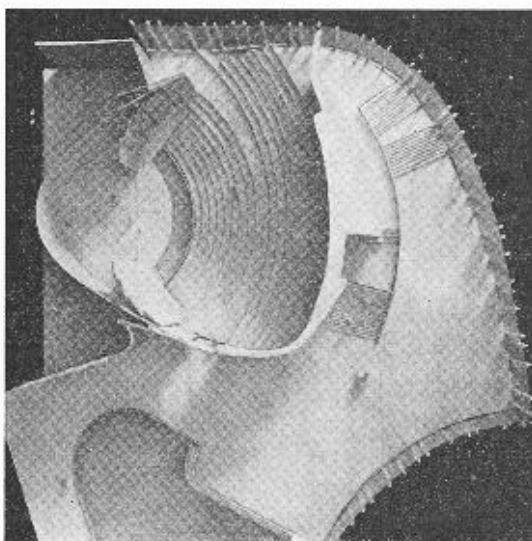
Plan rez. Echelle 1 : 1000.



Vue de la maquette de situation.

CONCOURS POUR LE THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Achat: projet « Radonda », M. et Mme F. Andry-Glaugue, architectes, à Bienne-Gléresse



Vue de la maquette de l'ensemble théâtre et foyer.

L'achat de ce projet a été motivé par la recherche des études scéniques. On peut remarquer aussi l'heureuse forme de la salle, et l'harmonie de la continuité spatiale, depuis le plan inférieur au foyer et à la salle, le tout participant de l'extérieur par un rythme de grands vitrages.

Suite de la page 1

Restaurant pour environ 100 à 150 personnes, avec liaison avec la grande salle et possibilité de restaurant à l'extérieur également pour 100 à 150 personnes.

Locaux de service: Installation complète de cuisine conçue de façon à pouvoir servir aussi bien le restaurant que la grande salle. Office avec plonge, économat, total 200 m². Locaux pour les provisions. Magasin pour environ 100 tables et 500 chaises.

Bar-dancing pour 150 à 200 personnes, avec piste de danse, petit podium avec coulisses pour attractions, bar, petit office, etc. Ce bar-dancing devra avoir un accès séparé.

Annexes: Réfectoire pour le personnel, buanderie, séchoir, salle de repassage, couture, lingerie, 120 m². Locaux pour les installations de ventilation. Chauffage. Une station électrique de quartier accessible de l'extérieur.

Extrait du rapport du jury

Le jury chargé d'examiner et de classer les projets du concours est composé de: MM. Jean-Pierre Porebat, président de PALMA; Philippe Mayor, président de la Ville de Neuchâtel; Fernand Martin, conseiller communal, Ville de Neuchâtel; Henri Schaeffer, vice-président de PALMA; Edmond Calame, architecte SIA, à Neuchâtel; Rudolf Christ, architecte SIA/BSA, à Bâle; Albert Cingria, architecte SIA/FAS, à Genève; Ernst Gisel, architecte SIA/BSA, à Zurich; Arthur Lozeron, architecte SIA/FAS, à Genève. — Suppléants: MM. Eddy Roulet, étudiant à Boudry, Theo Waldvogel, architecte de la Ville de Neuchâtel. — Experts avec voix consultatives: MM. Charles Apothéloz, directeur de théâtre, à Lausanne, Claude Junier, industriel, à Neuchâtel. — Secrétaire: M. Robert Briod, directeur de la Foga, à Neuchâtel.

Il s'est réuni les 12, 15, 16, 18 et 24 mars 1962, dans les salles du Musée des Beaux-Arts, à Neuchâtel.

48 projets ont été remis dans les délais et examinés par les Services techniques de la Ville. Certains projets présentent certaines infractions de détails. Le jury décide que tous les projets sont acceptés au jugement.

Au premier tour sont éliminés 8 projets; au deuxième tour sont éliminés 15 projets; malgré certaines qualités d'implantation ou de détails, sont éliminés, au troisième tour, 11 projets: bien que présentant de réelles qualités dans la recherche de la liaison de la salle et de la scène ou d'autres recherches fonctionnelles intéressantes, sont éliminés, au quatrième tour 5 projets; restent en présence 9 projets, et le jury en fait la critique détaillée.

Après une nouvelle visite sur place et un nouvel examen de tous les projets présentés, le jury décide d'attribuer les prix suivants: 1^{er} prix, projet n° 10, « La Barque », 5800 fr.; 2^e prix, projet n° 33, « Brigitte », 5600 fr.; 3^e prix, projet n° 21, « Moby Dick », 5400 fr.; 4^e prix, projet n° 43, « Godot », 5200 fr.; 5^e prix, projet n° 39, « Rex », 4000 fr.; 6^e prix, projet n° 27, « Patio », 2200 fr.; 7^e prix, projet n° 4, « Trac », 1800 fr.

Le jury recommande aux organisateurs du concours d'acheter les projets suivants: projet n° 13, « Ombres », 1500 fr.; projet n° 25, « Moreno », 1500 fr.; projet n° 15, « Radonda », 1000 fr.; projet n° 11, « Merlin », 1000 fr. Ces deux derniers achats sont motivés par la recherche des études scéniques.

Le jury déclare que malgré les qualités réelles des projets primés, il n'est pas possible de recommander l'un d'entre eux pour l'exécution. Il décide de proposer au maître de l'ouvrage de charger les auteurs des quatre premiers projets classés de développer leurs études sur la base du même programme et des indications complémentaires qui leur seront fournies.

L'appréciation de ces projets sera confiée au même jury qui désignera le ou les architectes appelés à la poursuite des études définitives. Ces projets seront signés par leurs auteurs et ceux-ci auront l'occasion de les défendre devant le jury.

Le jury se plaît à reconnaître le travail sérieux fourni par les concurrents et la qualité de l'ensemble des projets. Le concours a démontré que la construction du complexe est réalisable sur l'emplacement choisi.